

Une animation scolaire, qu'est-ce que ça vaut en 2021? La non-indexation des tarifs de *La culture à l'école* et ses effets sur les écrivains pour la jeunesse

Amélie Bibeau

Volume 44, Number 1, Spring–Summer 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95691ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bibeau, A. (2021). Une animation scolaire, qu'est-ce que ça vaut en 2021? La non-indexation des tarifs de *La culture à l'école* et ses effets sur les écrivains pour la jeunesse. *Lurelu*, 44(1), 15–16.

Une animation scolaire, qu'est-ce que ça vaut en 2021?

La non-indexation des tarifs de *La culture à l'école* et ses effets sur les écrivains pour la jeunesse.

Amélie Bibeau, AEQJ

15

1999. C'est l'année de la dernière indexation des tarifs du programme *La culture à l'école*. Lors de l'appel de candidatures lancé en novembre 2020 par le ministère de la Culture et des Communications, les écrivains pour la jeunesse ont découvert que le tarif n'avait toujours pas été indexé.

En réponse à cela, Annie Bacon et Andrée Poulin ont rédigé un mémoire réclamant un ajustement des tarifs. Le *Mémoire soumis au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la consultation sur la révision des Lois sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature* a été signé par près de soixante écrivains pour la jeunesse membres de *La culture à l'école*. Les écrivains non membres ont quant à eux été invités à envoyer une lettre aux ministres responsables de ce programme¹.

La frustration des écrivains est compréhensible, comme l'est d'ailleurs leur montée aux barricades : «Combien d'employés sur le marché du travail accepteraient que leur salaire reste le même pendant vingt ans?»

La culture à l'école, qu'est-ce que c'est?

La culture à l'école est un programme créé par le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des Communications, destiné aux établissements scolaires québécois. Il s'adresse à la fois au préscolaire, au primaire, au secondaire et à l'éducation aux adultes. Il a pour objectif de former les citoyens actifs sur le plan culturel et il comprend des artistes de tous les domaines culturels, dont des écrivains pour la jeunesse².

Il comporte deux volets : «animation scolaire» et «accueille un artiste ou un écrivain à l'école». En gros, le premier permet de recevoir un artiste ou un écrivain, le temps d'une animation en classe, et le second s'étale sur une plus longue période : l'artiste ou l'écrivain va alors passer quelques jours, voire quelques semaines dans l'établisse-

ment, afin de créer un projet conjointement avec les élèves.

Ce programme représente une ressource intéressante pour les enseignants, d'autant plus qu'il renferme un volet de financement pour les écoles. Aussi, le programme permet aux enseignants de découvrir de nouveaux auteurs, d'acheter des livres, et il assure un certain professionnalisme des ressources qui ont été sélectionnées par un jury.

Il s'agit d'un programme attrayant, très populaire auprès des écoles, mais il contient aussi de nombreuses lacunes, dont la plus importante est la non-indexation des tarifs.

Que vaut une animation scolaire en 2021?

Depuis 1999, le programme *La culture à l'école* paie les artistes 325 \$ pour trois animations d'une heure. Cela inclut la préparation, les frais liés au matériel et le temps de déplacement. Les frais de repas ainsi que les frais de déplacement (selon le kilométrage) sont, quant à eux, remboursés selon un tarif forfaitaire.

Dans leur *Mémoire*, Annie Bacon et Andrée Poulin ont calculé, à l'aide d'un outil d'indexation du site Web de la Banque du Canada, quel devrait être ce tarif, compte tenu de l'inflation des vingt-deux dernières années. Ainsi, le tarif de 325 \$ aurait dû passer à 486 \$ en 2021. Ce sont donc 161 \$ par jour qui échappent aux artistes de *La culture à l'école*.

Deux fois plus pour le même travail...

Le *Mémoire* démontre également que, même avec une indexation des tarifs, les honoraires offerts aux auteurs par *La culture à l'école* seraient en deçà de ceux que l'on trouve ailleurs. On y lit notamment qu'«un programme similaire dans la province voisine, appelé "Lire en Ontario", paie ses auteurs francophones 300 \$ pour une seule animation, alors que les auteurs québécois

doivent en faire trois fois plus pour obtenir un montant similaire».

Le *Mémoire* montre aussi un tableau comparatif des tarifs que l'on retrouve dans d'autres programmes. En comparaison, la tournée Lire à tout vent de Communication-Jeunesse, le Festival Metropolis Bleu et la Canadian Society of Children's Authors, Illustrators and Performers offrent plus du double de la rémunération, c'est-à-dire 250 \$ par heure d'animation, ce qui représente 750 \$ par journée de trois animations.

En France, toujours selon ce même mémoire, les écrivains reçoivent l'équivalent de 700 \$ par jour pour le même travail. Aux États-Unis, les auteurs reçoivent quatre fois notre tarif, soit environ 1300 \$ à travail égal! C'est presque mille dollars de plus par jour!

Augmenter mes tarifs? Oui, mais...

Un autre problème soulevé par la non-indexation des tarifs de *La culture à l'école* est le malaise que cela engendre pour bon nombre d'écrivains qui désirent augmenter leurs tarifs pour leurs animations scolaires. Pour Valérie Fontaine, auteure jeunesse, ce malaise est bien réel. «C'est seulement la deuxième fois en dix ans que j'augmente mes tarifs et j'avais toujours la crainte de devoir justifier mon prix à cause des tarifs de *La culture à l'école*. Mais heureusement, on ne m'a encore fait aucune remarque à ce sujet.»

L'auteure mentionne, par ailleurs, qu'elle n'a jamais fait partie du programme et qu'elle tire bien son épingle du jeu. «C'est la première année que j'aurais pu m'inscrire, mais j'ai choisi de ne pas le faire. Mon calendrier est déjà plein. Le programme me nuirait maintenant plus qu'il ne m'aiderait, étant donné que je serais coincée dans la paperasse et la tarification qui est en dessous de ce que l'on reçoit partout ailleurs pour le même travail.»

Maryse Pagé se questionne elle aussi quant à la pertinence de sa présence dans le

Répertoire de *La culture à l'école*. «J'obtiens de plus en plus d'animations en dehors du programme et, malgré cela, je demandais le même tarif. Une enseignante m'a confié qu'un auteur ayant visité ses élèves demandait pour un seul atelier ce que suggère le programme pour trois animations. Alors j'ai augmenté mes tarifs, et j'obtiens mon prix jusqu'à présent. Je commence à comprendre que les écoles ont quand même de l'argent et que si elles veulent un auteur en particulier, elles trouvent le budget quelque part, mais encore faut-il être beaucoup sollicité.»

Et la reconnaissance, dans tout ça?

Le constat est le même pour Chloé Varin, auteure pour la jeunesse, inscrite à *La culture à l'école* depuis 2014 et qui songe à se retirer du programme. Elle a écrit une lettre au ministère de l'Éducation pour lui faire part des raisons de sa décision : «Les honoraires qui nous sont versés ne reflètent aucunement la reconnaissance de notre expertise, y déplore-t-elle. On nous engage à rabais, alors que les établissements scolaires ont le luxe de faire appel aux services d'animateurs reconnus et de choisir "à la carte" des ateliers au contenu adapté à l'âge et aux intérêts de leurs élèves. On appose ainsi un sceau de qualité aux prestations offertes, tout en niant la nécessité d'une rémunération juste et équitable.»

La lourdeur administrative du programme

Outre les tarifs qui demeurent inchangés, il faut mentionner la lourdeur administrative du programme. En effet, c'est la première fois depuis plus de quatre ans que les artistes pouvaient faire des modifications à leur fiche dans le Répertoire. L'appel de candidatures lancé en novembre dernier par le ministère de la Culture et des Communications est le premier depuis 2017...

Ainsi, durant tout ce temps, les nouveaux écrivains n'ont pas pu s'inscrire. Pire encore,

les écrivains déjà inscrits au Répertoire n'ont pu ajouter ni leurs nouveaux titres, ni leurs nouvelles offres d'animations... Manon Plouffe, auteure pour la jeunesse, témoigne de cette lourdeur administrative : «J'ai publié un livre depuis mon inscription et je ne peux pas ajouter de nouveaux ateliers pour le mettre en évidence lors d'une animation.» Elle mentionne également qu'il y a de nombreux documents à remplir et que, parfois, les commissions scolaires proposent leur propre formulaire, en supprimant les lignes relatives au paiement des repas, du kilométrage et de l'hébergement. C'est lourd pour les enseignants et pour les auteurs.

Et on repassera pour l'achat de livres par les écoles.

Même son de cloche de la part de Pierrette Dubé, auteure pour la jeunesse. «C'est beaucoup de paperasse pour les enseignants, rappelle-t-elle. Le programme *La culture à l'école* présente plusieurs lacunes : s'y inscrire demande un temps fou et les fiches descriptives des auteurs sont rarement mises à jour, ce qui les rend d'une utilité douteuse.» Pierrette Dubé reconnaît toutefois qu'elle a reçu plusieurs invitations venant d'écoles qui sollicitaient la subvention du programme. «Je ne les aurais sans doute pas reçues [ces invitations] si je n'avais pas été membre du Répertoire», conclut-elle.

Les écrivains pour la jeunesse se mobilisent

Le mémoire rédigé par Annie Bacon et Andrée Poulin a créé un mouvement de solidarité parmi les écrivains pour la jeunesse. Une réflexion s'est amorcée chez les membres, mais également chez les non-membres du programme. Est-ce que, au Québec, nos écrivains pour la jeunesse sont payés équitablement? Est-ce que les écoles ont les moyens de rémunérer les écrivains à leur juste valeur?

Le programme est essentiel, rappellent tous les écrivains que nous avons interrogés.

Même ceux qui ont choisi de se retirer ou de ne pas faire partie du programme l'affirment. «Cela permet de faire connaître les nouveaux auteurs, soutient Valérie Fontaine. C'est aussi très pratique pour les enseignants qui peuvent découvrir de nouveaux talents. Cela permet également de faire l'achat de livres. Sans le programme, certaines écoles ne recevraient aucun écrivain... Mais il faut quand même avouer que le programme *La culture à l'école* mériterait d'être bonifié et remis au goût du jour.»

Annie Bacon et Andrée Poulin le rappellent : «Ce programme, qui permet aux auteurs de donner aux jeunes le goût de lire et d'écrire, a amplement fait ses preuves pour la valorisation de la lecture et de la culture. Cependant, une augmentation et une indexation des honoraires des auteurs et autres créateurs inscrits sont nécessaires et constitueraient une mesure équitable.»

Espérons que des mesures seront prises pour que les 2000 artistes du Répertoire de *La culture à l'école* soient rémunérés à leur juste valeur...



Notes

1. Sur le site d'Annie Bacon, www.romanjeunesse.com.
2. <https://cultureeducation.mcc.gouv.qc.ca>.